

LES AÉROPORTS

VANCOUVER—L'UTILISATION POSSIBLE DE SABLE PROVENANT DU DRAGAGE DU FRASER POUR UNE TROISIÈME PISTE

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 5 novembre, des appels d'offre ont été publiés dans les journaux de Vancouver pour des travaux de dragage de sable à faire sur le troisième chantier de Barrow, situé sur le bras droit du Fraser, sable qui sera déversé sur la route McDonald, qui se trouve sur la côte nord de l'île Sea. Le ministre pourrait-il me dire si, en vertu de ce contrat annoncé par son ministère, le sable de dragage est destiné à une nouvelle piste de l'aéroport de Vancouver ou à une troisième piste?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si nous prenons la décision de construire cette piste, ce sable pourra en effet servir. Il y a toujours un décalage entre le moment où l'on peut obtenir le sable, et les travaux de dragage nécessaires et nous avons décidé par conséquent d'acheter le sable. Comme je l'ai déjà dit, ceci n'entre pas dans la décision relative à la construction de la piste.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, au cas où l'on déciderait de ne pas poursuivre les travaux en 1978, année où décision sera prise, d'après ce que nous dit le ministre de l'Environnement, le ministre peut-il nous assurer que le sable serait déversé dans le fleuve?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, on me dit que le dragage qui doit avoir lieu est nécessaire, de toute façon. Nous mettrons le sable de côté pour le moment où nous en aurons besoin. Peut-être le député va-t-il me demander ce que nous ferons avec le sable, si nous n'en n'avons pas besoin à ces fins.

* * *

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

L'INFLUENCE EXERCÉE RELATIVEMENT À L'HYPOTHÈQUE CONSENTIE À LA YORK PLACE OF HAMILTON

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Le mois dernier, l'ancien ministre chargé de ce portefeuille a fait savoir qu'il ne pourrait pas répondre à la question concernant l'hypothèque de la Société centrale d'hypothèques et de logement consentie à la York Place of Hamilton Incorporated, car cette question était entre les mains des tribunaux. J'ai vérifié soigneusement et j'ai constaté qu'il n'en était rien. Comme l'ancien ministre a fait savoir que s'il y avait des irrégularités il désirerait en être le premier informé pour pouvoir examiner la question, j'aimerais savoir si le ministre a vérifié à présent l'influence exercée par les employés du bureau du ministre; qui a reçu instruction de prendre contact avec le bureau de la SCHL de Hamilton pour influencer la décision en vertu de quoi on a refusé d'augmenter le montant de l'hypothèque accordé par la SCHL?

Questions orales

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, je pense que la question comprenait une accusation ou une insinuation visant un employé du ministre du Travail (M. Munro), et avec votre permission, j'aimerais que l'honorable ministre du Travail réponde à cette question.

[Traduction]

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, je serais heureux de répondre au député. Un article publié hier dans *The Spectator*...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Vancouver Quadra vient, en fait, de faire une allégation très grave. Le député voudra peut-être poser la question au ministre du Travail mais, jusque là, celui-ci ne doit pas prendre la parole, je pense.

● (1440)

LE MOTIF DE L'AUGMENTATION DE L'HYPOTHÈQUE CONSENTIE À LA YORK PLACE OF HAMILTON

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme la Société centrale d'hypothèques et de logement relève de lui, le ministre peut-il nous dire pourquoi on est revenu sur la décision prise par le bureau de Hamilton de cette société en faisant passer l'hypothèque, initialement de 5.7 millions de dollars, à 7.2 millions de dollars?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, je vais étudier la question de l'honorable député, et je lui répondrai dans les plus brefs délais. Je trouve cependant très curieux qu'il ne veuille pas poser une question à l'honorable ministre du Travail, qui pourrait certainement clarifier la situation et faire justice à la Chambre lorsqu'on fait de telles insinuations.

[Traduction]

L'OCTROI D'UNE HYPOTHÈQUE À L'ÉGARD DE LA YORK PLACE OF HAMILTON—LA POSSIBILITÉ D'INFLUENCE INDUE DE LA PART DU MINISTRE DU TRAVAIL

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je vais suivre le conseil du ministre et poser cette question au ministre du Travail. Peut-il nous dire quel rôle a joué son cabinet dans la décision prise par le bureau de Hamilton de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'augmenter l'hypothèque de York Place of Hamilton Incorporated?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme le même genre d'accusations ont été portées contre moi, je n'ai pas répondu. Mes avocats ont assigné en justice le *Spectator* de Hamilton et je crois savoir qu'une plainte a été déposée il y a quelques jours. Si le député veut également faire ce genre d'insinuations, je ne serais que trop heureux de le rencontrer en dehors de la Chambre et peut-être pourrais-je ajouter son nom dans la plainte qui a été déposée.

M. Macdonald (Rosedale): Montrez-nous tout de suite que vous oserez le faire!